



Championnats universitaires suisses de tennis Règlement

1. Généralités

- 1.1. Les championnats universitaires suisses (CUS) de tennis sont organisés chaque année.
- 1.2. Les CUS de tennis peuvent être considérés comme tournoi officiel de Swiss Tennis et pris en compte par le classement.
- 1.3. Le chef de discipline détermine, en accord avec l'organisateur, le lieu, la date et les conditions cadres de la manifestation
- 1.4. Les coûts de l'organisation sont pris en charge par la Fédération Suisse du Sport Universitaire (FSSU) jusqu'à hauteur de 1000 Frs.

2. Calendrier / Dates

- 1.5. Dans la mesure du possible le calendrier doit être déterminé en fonction des compétitions nationales et des dates de l'interclub Swiss Tennis.

3. Participants

- 3.1. Selon „RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS (RC)“ FSSU.

4. Disciplines / Catégories

- 4.1. Les titres suivants peuvent être mis au concours:

Simple Messieurs (MS)

Simple Dames (WS)

Double Messieurs (MD)

Double Dames (WD)

Mixed Double (D-Mix)



5. Déroulement

- 5.1. Championnat de simple et double (inkl. mixed) Dames et Messieurs.
- 5.2. Dames et Messieurs participent à des tableaux séparés.
- 5.3. Elimination directe, catégorie MS N1/R3, WS N1/ R3
- 5.4 Le nombre de participants est limité à 16 par catégorie.

6. Règlement

- 6.1. Selon le règlement de Swiss Tennis.

7. Arbitre

Les matches sont joués sans arbitre, à l'exception de la finale.

8. Divers

La OSU (organisation sport universitaire) est responsable de l'invitation et de l'accompagnement des participants.

Règlement approuvé lors de la séance TK d' juin 2013, Lausanne.

Le chef de discipline tennis FSSU
Patrick Udvardi